

Contre le projet de directive Bolkestein, mobilisation unitaire !

Le projet dit « Bolkestein » de « *directive sur les services dans le marché intérieur* » doit être débattu en première lecture au Parlement européen le **mardi 14 février** à Strasbourg. Ce texte, rédigé dans l'esprit de l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) de l'OMC, est une **incitation à la concurrence entre les Etats et les peuples**. Il organise le dumping social, une moindre protection des consommateurs, une remise en cause de la culture, un abaissement des normes environnementales et de santé publique, la libéralisation des services, tous considérés comme de simples marchandises. Basée sur un principe juridique nouveau, le Principe du pays d'origine (rebaptisé pour tromper l'opinion « *clause du marché intérieur* »), la directive Bolkestein rendrait, de fait, impossible tout contrôle de la puissance publique sur les entreprises de service (70% du PIB de l'Union Européenne). De plus, à l'exception des fonctions régaliennes de l'Etat (armée, police, etc.), de la santé et de l'audiovisuel, les services publics pourraient être soumis au Principe du pays d'origine. Enfin, ce texte contient tou-

jours une longue liste de mesures jugées incompatibles avec la « liberté d'entreprendre », et qui sont néanmoins au fondement des politiques publiques.

Ce projet avait suscité une réprobation unanime de l'opinion publique. Pourtant, loin d'être abandonné, il sera débattu en février au Parlement européen, puis transmis en juin au Conseil de l'Union européenne où siègent les différents gouvernements de l'Union. Une convergence des mouvements sociaux, associations, organisations syndicales, partis politiques est nécessaire pour faire échec à ce projet, tant à l'échelle nationale qu'européenne. Nous nous mobiliserons à toutes les étapes et à tous les niveaux pour faire échec à ce projet de directive. Le président de la République française, qui avait faussement annoncé que ce projet était enterré (le 26 avril 2005 à la Sorbonne), est aujourd'hui mis devant ses responsabilités. Il doit tenir ses engagements et agir pour que cette directive ne voie pas le jour. Nous incitons les citoyens à interpeller le gouvernement français pour que cette promesse soit tenue.

La mobilisation des peuples d'Europe est aujourd'hui indispensable. Nous appelons à construire une journée de mobilisation européenne le **samedi 11 février** qui se traduira notamment par une **manifestation européenne** à 14h à Strasbourg. Nous serons aussi présents à la manifestation appelée le **mardi 14 février** à 12h à Strasbourg par la CES (Confédération européenne des syndicats) au moment du débat au Parlement européen.

Dans le **Maine-et-Loire**, nous appelons toutes celles et tous ceux qui ne se rendent pas ce jour-là à Strasbourg à un :

Rassemblement, samedi 11 février à 15h place du Ralliement à Angers

Les dockers européens qui, grâce à leur mobilisation, ont réussi à faire voter le Parlement européen contre la « directive de libéralisation des services portuaires maritimes » (rédigée dans le même esprit et avec les mêmes buts que celle dite « Bolkestein ») nous ont montré la voie :

Contre le projet de directive Bolkestein, nous pouvons gagner !

Premiers signataires angevins (appel en cours de signature) :

Alternatifs 49, ATTAC 49, Collectif angevin du 29 mai, Comité d'Angers du Mouvement de la Paix, Fondation Copernic, FSU 49, LCR 49, PCF 49, Solidaires 49, ...